

TARIFS ANNEXES 2018

Services	
Frais annuels d'inscription et de réinscription sur la liste d'attente pour une autorisation annuelle	15 euros TTC
Location de la salle par des entreprises pour l'organisation de	100 euros TTC
Lave linge (1 utilisation)	6 euros TTC
Sèche linge (1 utilisation)	3 euros TTC
Remorquage d'un bateau (hors intervention sécurité) main d'œuvre comprise	100 euros TTC
Main d'œuvre service du port (une heure)	30 euros TTC
Carte passeport escales (nouvelle adhésion ou modification de carte)	10 euros TTC
Fluides (ponton et terre-plein)	
Bornes de distribution d'eau et d'électricité (présence obligatoire à bord)	
3H d'électricité et d'eau gratuite pour le titulaire d'un poste d'amarrage (ponton uniquement)	
Distribution d'électricité facturée à l'heure (ponton et terre-plein)	3 euros TTC
Distribution d'eau facturée à l'heure (ponton et terre-plein)	3 euros TTC
Forfait électricité pour le chauffage à l'année (ponton uniquement)	200 euros TTC
Carburant	
Application d'une marge de 0,18 centimes TTC maximum sur le coût du service	
Utilisation de la cale de mise à l'eau	
Gratuite pour le titulaire d'un poste d'amarrage à l'année et titulaire de contrat hivernage (pendant sa période de contrat)	
Obligation de garer la remorque sur le parking dédié	
1 aller-retour (soit 4 ouvertures de barrières)	5 euros TTC
Forfait 5 A/R (soit 20 ouvertures de barrières)	20 euros TTC
Forfait 10 A/R (soit 40 ouvertures de barrières)	40 euros TTC
Forfait 20 A/R (soit 80 ouvertures de barrières)	70 euros TTC
Forfait 50 A/R (soit 200 ouvertures de barrières)	100 euros TTC
la carte réutilisable	10 euros TTC
Utilisation du terre-plein	
Stationnement limité à 1 mois, et gratuit 1 mois pour le titulaire d'un poste d'amarrage à l'année (hors fluides)	
Toute journée commencée est due	
Séjour m2/jour	0,5 euros TTC
m2/ semaine	2 euros TTC
m2/mois	5 euros TTC
m2/an réservé aux chantiers pour des travaux	50 euros TTC